



DECRET N°2009- 689 DU 31 DECEMBRE 2009

portant approbation du budget prévisionnel du
Fonds d'Appui au Développement des Initiatives
de Base (FADIB) pour l'exercice 2009.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n°90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n°94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des Offices à caractère social, culturel et scientifique ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n°2009-260 du 12 juin 2009 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2006-268 du 14 juin 2006 fixant la structure-type des Ministères ;
- Vu** le décret n° 2009-244 du 09 juin 2009 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Famille et de la Solidarité Nationale ;
- Vu** le décret n° 2008-11 du 12 mars 2008 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- Vu** le décret n° 2008-275 du 19 mai 2008 portant création, attributions, organisation et fonctionnement du Fonds d'Appui au Développement des Initiatives de Base (FADIB) ;
- Sur** proposition du Ministre de la Famille et de la Solidarité Nationale ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 23 décembre 2009 ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Est approuvé, le budget prévisionnel du Fonds d'Appui au Développement des Initiatives de Base (FADIB) pour l'exercice 2009 tel qu'il figure en annexe à ce décret.

bu 3

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 31 DECEMBRE 2009

Par la Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr Boni YAYI

Le Ministre d'Etat, de la Prospective, du Développement
et de l'Evaluation des Politiques Publiques
et de la Coordination de l'Action Gouvernementale,

Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,

Idriss L. DAOUDA

Le Ministre de la Famille
et de la Solidarité Nationale,

Mamatou Marie-Joe MEBA BIO DJOSSOU

Ampliations : PR 6 - AN 4 - SGG 4 - CC 2 - HAAC 2 - CES 2 - MFSN 4 - MEF 4 - AUTRES MINISTERES 28 - FADIB 4 - DGBM-
DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 - BN-DAN-DLC 3 - GCONB-DCCT-INSAE 03 - BCP-CSM-IGAA 3 - UAC-ENAM-FASEG 3 - JO 01.